

Assemblée générale du 16 mars 2022

Proposition d'un mandat de grève du SPPEUQAM-CSN

ATTENDU que les professeures et professeurs enseignants donnent environ 60 % des cours de premier cycle à l'UQAM ;

ATTENDU que la convention collective du SPPEUQAM-CSN est échue depuis le 31 décembre 2019 ;

ATTENDU qu'après un an de lente négociation causée par la fermeture de l'employeur, le SPPEUQAM-CSN a fait appel au service de médiation-conciliation du Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale le 1er novembre 2021 ;

ATTENDU qu'après 29 séances, les négociations piétinent en raison du refus de la partie patronale sur la quasi-totalité de nos demandes ;

ATTENDU la résolution adoptée à l'unanimité lors du conseil syndical du 16 février 2022 à l'effet de proposer un vote de grève lors de la prochaine assemblée générale ;

ATTENDU que les propositions du SPPEUQAM-CSN visent des améliorations pour le bénéfice de l'ensemble des membres tant au niveau des conditions de travail, de la reconnaissance, que de la lutte à la précarité ;

IL EST PROPOSÉ

- que le Syndicat puisse déclencher une grève générale illimitée au moment jugé opportun, afin d'obtenir un règlement satisfaisant visant à améliorer nos conditions de travail.
- qu'advenant que les développements à la négociation soient jugés insatisfaisants, qu'une Assemblée générale avec une nouvelle proposition de vote de grève soit convoquée.